

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 10

Artikel: Toni le gris : [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181808>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

il le tire prestement. Le bourgeois sent que son chapeau s'échappe et se met à crier : « On me prend mon chapeau!... » Alors le filou mettant sur sa tête le couvre-chef qu'il vient de dérober et l'enfonçant avec les deux mains : « Je défie, dit-il, qu'on me prenne le mien. » Et chacun de le laisser passer sans le moindre soupçon.



On lit dans une feuille d'annonces : Un enfant, sourd-muet de naissance, âgé de 14 ans, a disparu de la maison paternelle depuis trois jours. Les personnes qui le rencontreraient sont priées de le reconduire chez ses parents, telle rue, tel numéro. Il répond au nom de Martin.



Deux gamins causent dans la rue avec beaucoup d'entrain. Les maisons de leurs parents sont le sujet de leur entretien. — Mon père, dit l'un, avec enthousiasme, veut faire placer sur notre toit une belle girouette, en forme de flèche, pour indiquer le vent. Elle brillera au soleil tu verras ! tu verras ?

— Oh ! répond l'autre, chez nous ce sera encore bien plus beau; papa disait l'autre jour qu'il voulait placer une forte hypothèque sur sa maison....



Un mot du *Journal pour rire*:

Un curé confessait un paysan des plus lourds. Le pénitent racontait toute sa vie, le bien, le mal, l'indifférent.

— Ce sont surtout tes péchés qu'il faut avouer, dit le curé.

— Est-ce que je m'y connais ? reprit l'autre. Je vous dis tout, moi. Prenez ce qu'il vous faut.



Un de nos abonnés nous communique l'éénigme suivante écrite sur un vieux parchemin. Elle a été trouvée derrière une armoire où elle dormait probablement depuis plus d'un siècle. — Nous laissons à nos lecteurs le soin d'en trouver le mot, qui n'est pas trop difficile à deviner.

Enigme.

Je suis une étrange femelle,
Pétillante d'esprit, sans avoir de cervelle,
Ronde de taille ou peut s'en faut,
Noire comme on l'est en Afrique,
Aveugle et sourde comme un pot,
Plus combustible qu'un fagot,
Plus maigre qu'une puce étique.
Quand on veut éprouver ma funeste puissance,
On me met en prison sous la garde d'un chien;
Ce chien, pour m'affranchir, m'offre son assistance,
Mais il m'anéantit en brisant mon lien.
Quand à mon origine, on m'a conçue sans mère;
Je suis fille d'un moine et j'ai tué mon père.



On nous communique la lettre suivante, écrite par le Président de la commission d'école de

« Monsieur le régent,

Vous me demandé s'il est vrai que vous ne devez point donner de verbes aux enfants à faire chez leur parents vous savez qu'on vous l'a déjà dit avec François M***, qui avait assez à leur livres à apprendre et que ces copiages ne faisait que des les faire barbouillés. »

Toni le gris.

VI

Resel fondit en larmes qui ne tardèrent pas de se changer en sanglots.

— Pourquoi pleurer, Resel, s'écria l'aide forestier, cherchant à l'apaiser, en lui saisissant les mains qu'elle tenait sur son visage. Je n'ai que de bonnes intentions vis-à-vis de toi et de Toni; veuille considérer que c'est moi qui ait procuré à ton mari de l'occupation, un gagne-pain, la charge qui le retient en ce moment hors de la maison.

— Infâme ! répondit Resel, en proie à une crise de nerfs et versant de nouveaux torrents de larmes. Oses-tu bien venir prôner ici ta bienfaisance, qui n'est qu'un moyen de venir m'attaquer dans ma solitude, au milieu de la nuit et des brouillards ?

— Voilà, Resel, un langage que je ne supporterai dans la bouche d'aucun être humain, à part toi, à qui je le pardonnerai pour l'amour de Dieu. Voilà comment tu me juges, après tout ce que j'ai fait pour toi.

— En vérité ? Malfaiteur, tu as tellement de reconnaissance à réclamer !... Ciel ! ne se trouvera-t-il donc aucun être humain pour me débarrasser de toi !

— Ecoute, Resel, je périrai avec toi plutôt que de te quitter. Si ce n'avait été mon amour pour toi, j'aurais pu avoir un rang, une fortune, tout aussi bien que Monsieur le forestier qui demeure là-bas.

Resel fit un effort pour parler, mais les sanglots lui coupèrent la parole. Confondue, terrifiée, elle n'avait pas même la force de retirer ses mains que le chasseur serrait avec frénésie.

— Sans l'accueil que tu me fis, dans le temps, au chalet sur la montagne, lorsque je vins près de toi, je ne serais pas dans la position misérable où tu me vois aujourd'hui. Oui ! si tu avais accepté mon cœur, tu serais aujourd'hui l'épouse de Monsieur le forestier impérial et royal, au lieu d'être l'épouse d'un petit journalier.

Resel, ne pouvant contenir son indignation, se leva, sécha ses larmes, poussa des cris, et laissa voir dans ses yeux une expression sinistre.

— Vraiment ! s'écria-t-elle, et tu oses venir te vanter, ici, de la manière dont tu te comportas envers moi. Cela ne montre que trop à quel point tu as été de tout temps étranger à toute pudeur. La noblesse de ton cœur est à la hauteur de tes prétentions. Là-haut, au chalet, je me trouvais seule, par un ouragan assez fort pour enlever les pièces de la toiture; tel fut le moment choisi, par ton héroïsme, pour te glisser chez moi, comme une fouine, non pour m'aider, mais dans l'intention d'attenter à mon honneur. Mais je t'aurais terrassé, je t'aurais étranglé de mes mains, si je ne m'étais blessé profondément les doigts en abattant les sapins. Ne pouvant faire mieux, je criai au secours, ceux du Gaissalm (pâturage aux chèvres) accoururent, te terrassèrent. Le gouverneur de notre province te chassa honteusement, tu fus réduit à la mendicité pendant de longues années. Enfin, émue de compassion, je me rendis, en personne, auprès de Monsieur le comte, je le priai de ne pas te laisser périr de misère, et il daigna te rendre la position que tu occupes. Voilà un beau sujet de te glorifier à mes yeux, et de me dire que ce n'est que par amour pour moi que tu es resté dans cette position subalterne !

— Là n'est pas la question. J'ai pour toi un amour qui domine tout autre sentiment, qui me rend étranger à la crainte, et qui me ferait aller en enfer pour te posséder. Si tu me repousses et m'ôtes mon dernier espoir, c'en est fait de

nous deux, je te tue, je tue ton misérable Toni, après quoi je me détruis moi-même!

— Jésus! sainte Marie! saint Joseph! En es-tu donc venu au point d'abjurer toute religion. Dis-moi ce que tu exiges de moi?

Avec l'agilité de la panthère, Bartl passa son bras sec et nerveux autour du cou de Resel.

— Je veux te posséder! Il faut que tu sois à moi! Mais il avait compté sans l'ancienne bergère du chalet. Avec la force du désespoir, elle le lança contre la muraille, puis alla prendre son fusil qu'il avait posé au coin de la chambre, sous le crucifix.

Sur ces entrefaites, les deux ainés de ses enfants sortirent de la chambre à coucher, entrèrent sur le lieu de la scène où ils poussèrent de hauts cris. Ceci, joint au fusil dont Resel tenait le canon en face de son visage, tandis qu'elle préparait la détente, fit perdre toute contenance à l'amoureux chasseur.

— Resel, dit-il à voix basse, je puis faire beaucoup auprès de monsieur le forestier, pour ton mari, pour toi et tes enfants. J'ai tout pouvoir sur mon patron je le domine entièrement, je te dirai comment et pourquoi il en est ainsi... tu n'auras aucun lieu de te repentir si tu cèdes à mes vœux.

— Te céder! s'écria Resel, mais tu m'es aussi antipathique, aussi odieux, que l'ennemi du genre humain. Je te considère comme l'être le plus méchant et le plus dépravé d'entre les êtres méchants et dépravés. Et maintenant, si tu n'as pas passé la porte avant que j'aie compté trois, je fais feu contre toi, aussi vrai qu'il y a un Dieu qui m'est en aide. Tranquilles! vous autres, dit-elle à ses enfants qui se cramponnaient à ses jupes.

— Tu penseras encore à moi, Resel, nous nous rencontrerons encore. C'est avec des larmes de sang que tu te souviendras de cet instant-ci. Allons! rends-moi mon fusil!

— Monsieur le forestier, en personne, te le rendra demain. Allons! décampe! Resel verrouilla avec soin la porte derrière lui, puis se précipita à genoux devant le crucifix, elle se mit à prier tout haut.

Sa prière achevée, elle se releva, et vit la figure pâle de Bartl collée aux vitres de la fenêtre. Elle examina encore le fusil qu'elle plaça dans la chambre à coucher, après quoi elle se jeta, tout habillée, sur son lit.

Ce ne fut que le matin, lorsque son mari fatigué, vit au ciel les premières rougeurs du jour naissant qu'elle s'assoupit.

Le pauvre Toni ne fut pas peu étonné de se voir accueilli, sur le seuil de sa maison, par des figures bouleversées. Resel lui raconta ce qui s'était passé, en peu de mots fortement accentués. Elle lui montra le fusil déposé dans la chambre à coucher. Elle ne lui cacha point ce que Bartl lui avait dit, de sa toute puissante influence sur le forestier et sur la cause qui avait engagé ce dernier à donner un emploi à Toni. A cette révélation, Toni pâlit et se tut.

Au bout d'un moment de silence, il regarda son épouse d'un œil calme, et lui dit :

— Je crois, Resel, qu'il en est comme Bartl le dit. Chacun sait que Monsieur le forestier est le très humble serviteur de son subalterne et qu'il fait tout ce que Bartl lui ordonne. J'ai, du reste, pu en juger par moi-même. Hier matin, j'allai auprès de lui demander de l'occupation. Il n'y a pas d'injures qu'il ne m'ait dites, il m'a refusé absolument de m'employer.

Quelques heures plus tard, Bartl a eu une conférence avec lui, et le voilà qui me fait chercher et me donne un emploi. C'est Bartl qui lui a dicté cela, et, maintenant, nous voyons pourquoi il l'a fait. Je n'aurais, de ma vie, cru que Bartl puisse lui insinuer toutes sortes d'idées après sa déplorable aventure du chalet.

— Oh! je le savais déjà! il m'en avait soufflé quelques mots lorsqu'il me rencontra dans le village ou dans les champs, seulement il n'a osé pénétrer dans notre maison que lorsqu'il a eu la certitude qu'il ne t'y rencontrerait pas. Il nous a tendu un piège en te procurant un emploi, sois-dit par amitié.

— Hélas! si nous avions encore nos vaches, notre misère ne serait pas arrivée au point que je doive faire un service

de nuit pour gagner notre vie, et laisser ma Resel à la maison. Mais nous prendrons nos mesures pour l'avenir.

— Oh! Toni, ta charge est déjà finie. Sa vengeance te poursuivra auprès du forestier jusqu'à ce qu'il t'ait destitué. Et s'il ne le fait pas, tu dois, cependant, porter plainte contre Bartl, devant les tribunaux, sans quoi il ne nous laisserait plus en paix un seul instant.

— C'est bon à dire, Resel, mais de quoi vivrons-nous si je perds mon emploi?

— Je vais te le dire. Si tu quittes cet emploi, tu rentreras en journée, et ne seras tout de même pas avec nous la moitié du temps. Reviens donc à ton projet de hier, tu iras passer quelques mois en Bavière où tu chercheras de l'ouvrage sur les radeaux qui transportent le bois. Si le métier va bien, tu gagneras probablement assez pour que nous puissions acheter une vache, et alors nous pourrons recommencer une vie plus facile.

— Je serai vraiment désolé de te quitter dans de telles circonstances; mais tu as raison, Resel, c'est bien là le parti que je dois prendre. Maintenant donne-moi le fusil; je ne le porterai pas au forestier; il ne punirait point Bartl; je vais le porter au tribunal.

(A suivre.)

La livraison de mars de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE, paraissant à Lausanne, contient les articles suivants : La correspondance littéraire de Béranger, par M. Paul Stapfer. — Mon étoile. III. Un nuage. Nouvelle, par Mlle Berthe Vadier. — Deux impasses. La démocratie en France et la centralisation en Allemagne, par M. Eugène Rambert. — Un tableau de Paris sous le second empire. (Troisième partie.)

Chronique littéraire de Paris. Réponse de M. Janet à M. Renan. — Un livre sur l'instruction républicaine. — Statistique de l'instruction publique en France et en d'autres pays.

— Les Français, les Anglais et les Hongrois. — M. Paul Albert. — Leçons sur la littérature française. — Ronsard et la poésie française. — La chanson de Roland traduite en vers modernes.

Chronique italienne. Daniel Manin et son dernier biographe. — Les quais de Rome et les fouilles du Tibre. — Les fouilles du Forum. — Le Lohengrin en Italie; une lettre de Richard Wagner. — L'Italie polyglotte; les concours académiques et les Ricordi de M. de Amicis. — Un journal et une académie de femmes.

Chronique d'Allemagne. Les tendances littéraires du jour. — Un Magazine allemand. — Notre époque. — Observatoire du vigie? — Beautés et avantages de l'architecture berlinoise.

Chronique politique.

BULLETIN LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE. — Une voix des champs, par Urbain Olivier. — Le mouvement socialiste, par G. de Molinari. — Jean-Conrad Escher de la Linth, par Oswald Heer. — Histoire de la prédication protestante de langue française au XIX^e siècle, par Alfred Vincent. — Le vallon des Plans, par Caroline Frossard.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve,
à Lausanne.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

CASINO-THÉÂTRE DE LAUSANNE

DIRECTION DE M. FERDINAND LEJEUNE

Dimanche 10 Mars 1872.

LE BOSSU ou le Petit Parisien.

Drame à grand spectacle en cinq actes et dix tableaux,
par Paul Féval.

On commencera à 7 1/4 heures précises.

Les personnes du dehors qui désirent retenir des places à l'avance sont priées de s'adresser (franco) à W. Tarin, libraire.

Prochainement, clôture de l'année théâtrale.

LAUSANNE. — IMP. HOWARD-DELISLE.